

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:

Fondation d'entraide et de formation des jeunes par le football en liquidation, Neuchâtel
2.

Décision de dissolution par:

Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel
3.

Date de la décision:

08.12.2008
4.

Echéance de préavis des créances:

03.04.2009
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Dynafisc SA, Promenade-Noire 1, case postale, 2001 Neuchâtel
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Dynafisc SA
2001 Neuchâtel
- (04894692)